





Coopération pour le développement à l'heure des Objectifs de développement durable : renforcer le rôle des parlements

Forum parlementaire à l'occasion de la Deuxième Réunion de haut niveau (HLM2) du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC)

Lenana Hall, Kenyatta international Convention Centre - Nairobi, Kenya, 29 novembre 2016

PROGRAMME

9 h 30 - 10 h 00 Séance d'ouverture

Allocutions de bienvenue des organisateurs :

- M. Ekwee D. Ethuro, Président du Sénat, Kenya
- M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'Union interparlementaire (UIP)
- **Mme Miet Smet**, Ministre d'Etat, Présidente de l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique (AWEPA)

10 h 00 - 10 h 40 Exposé sur le GPEDC - Quel rôle pour les parlements ?

Des représentants du Comité directeur du GPEDC présenteront les activités de ce partenariat multipartite depuis sa création en 2011 et discuteront des perspectives pour l'avenir. Ils feront notamment des observations sur le rôle spécifique des parlements dans l'appui aux activités menées par le Partenariat au niveau des pays dans le cadre des structures nationales de coopération pour le développement et des processus y afférents.

Intervenants:

- M. Alessandro Motter, Conseiller principal pour les questions économiques et sociales, UIP
- Mme Christine Andela, Collectif des ONG pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural (COSADER), Partenariat des organisations de la société civile pour l'efficacité du développement (CSO Partnership for Development Effectiveness)
- Ms. Brenda Killen, Deputy Director, Development Co-operation Directorate,
- M. Noel Gonzalez Segura, Directeur par intérim, Agence mexicaine de la coopération internationale pour le développement (Agencia Mexicana de Cooperación Internacional para el Desarrollo, AMEXCID)
- Mme Casey Dunning, Analyste principal des politiques, Bureau de la coopération pour le développement, USAID

10 h 40 - 11 h 00 Pause-café

11 h 00 – 12 h 30 Séance I : Renforcer l'aide publique au développement grâce au contrôle parlementaire et aux processus y afférents

L'aide publique (financière et non financière), à laquelle s'ajoutent les contributions des organisations de la société civile et des fondations privées, demeure une composante essentielle à part entière de la coopération pour le développement, étant donné qu'elle permet d'apporter un appui direct aux services et infrastructures publics et sert de catalyseur aux autres flux du financement du développement. Cependant, peu de pays ont augmenté le montant de leur aide pour atteindre l'objectif officiel de 0,7 pour cent du RNB établi au niveau international et les progrès accomplis pour améliorer l'efficacité de l'aide (c.-à-d. l'appropriation nationale, l'harmonisation des projets pour le développement, l'utilisation des systèmes nationaux, l'aide au budget, etc.) restent lents et donnent des résultats mitigés. Un facteur clé expliquant ce phénomène est le manque de contrôle parlementaire aggravé par la faiblesse des capacités et la mise à l'écart relative des parlements au cours des processus de coordination de l'aide, notamment des processus qui sont essentiels aux politiques nationales en matière de coopération pour le développement.

Cette réunion-débat mettra en évidence les mesures que les parlements et les partenaires du développement peuvent prendre pour faire avancer la question de l'efficacité de l'aide.

Moderator: Mr. Jonathan Glennie, Director, Sustainable Development, Ipsos MORI

Intervenants:

- M. Abdul Matin Khasru, parlementaire, Bangladesh
- Mme Maureen O'Sullivan, parlementaire, Irlande
- M. Mwalimu Simfukwe, parlementaire, Zambie
- Mme Charlotte Petri Gornitzka, Présidente du Comité d'aide au développement de l'OCDE
- M. Ben Phillips, Directeur international de la politique, Action Aid

Questions principales:

- Comment les parlements peuvent-ils faire en sorte qu'une politique nationale de coopération pour le développement (ou politique d'aide) inclusive et efficace soit mise en place là où elle est nécessaire ? Comment peuvent-ils s'assurer que la politique est bien mise en œuvre ?
- Faut-il employer plus d'aide comme catalyseur pour attirer d'autres sources de coopération pour le développement ou l'investir directement pour satisfaire les besoins des plus démunis?
- Est-il réaliste de vouloir allouer 0,7% du RNB à l'aide dans ce contexte politique ? Comment les parlementaires peuvent-ils contribuer à améliorer à la fois la quantité et la qualité de l'aide ?
- Quels sont les obstacles institutionnels à l'accroissement de l'aide dans le budget afin qu'elle soit soumise au contrôle parlementaire ?
- Qu'est-ce qui empêche les donateurs d'investir plus dans le renforcement de la capacité de contrôle parlementaire ? Comment les parlements des pays donateurs peuvent-ils aider ?

12 h 30 - 14 h 00 Déjeuner offert par le Parlement du Kenya

14 h 00 - 16 h 00 Séance II : Mobiliser les ressources nationales - fiscalité nationale, flux illicites et régime fiscal international

Les ressources d'un pays sont la source de financement du développement la plus fiable que le peuple peut contrôler par l'intermédiaire des représentants qu'il a élu. Tandis qu'un certain nombre de pays continuent de dépendre lourdement de l'aide, d'autres y renoncent graduellement et cherchent des moyens d'accroître leur propre revenu national. Cependant, les avancées dans ce domaine rencontrent encore un certain nombre d'obstacles, tels que la faiblesse des

administrations publiques qui sont incapables d'évaluer et de percevoir les impôts, la corruption de fonctionnaires et l'ampleur des secteurs informels qui sont peu enclins à contribuer au portemonnaie public.

Dans de nombreux pays en développement, une grande part des ressources nationales vient de la contribution des entreprises transnationales, notamment des industries extractives (pétrole, minéraux, etc.), sous forme de taxes et de redevances. Des revenus qui pourraient être employés pour le développement sont perdus chaque année en raison des techniques d'évasion fiscale utilisées par ces entreprises. Cela est aggravé par l'opacité des structures de propriété, l'existence de paradis fiscaux et la faiblesse du régime fiscal international qui nuit à la surveillance des flux illicites. Des ressources supplémentaires sont perdues en raison de la concurrence fiscale internationale dans le cadre de laquelle des pays attirent les investisseurs en offrant des taux d'imposition réduits ou des subventions bien trop généreuses.

Cette séance permettra de débattre des réformes législatives et réglementaires que les parlements doivent entreprendre pour améliorer la perception des impôts au niveau national et renforcer le régime fiscal international dans le but de générer des ressources supplémentaires au service du développement durable.

Moderator: **Ms. Kudzai Leslie Makombe**, Deputy Director, Bilateral Programmes and Partner Relations, AWEPA

Intervenants:

- Lord David Chidgey, Chambre des Lords, Royaume-Uni
- M. Jefferson Kanmoh, Vice-Président, Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; parlementaire, Libéria
- Mme Carmen Quesada Santamaria, parlementaire, Costa Rica
- Mme Winnie Byanyima, Directrice exécutive, Oxfam International
- **M. Joseph Stead**, Analyste principal des politiques, Centre de politique et d'administration fiscales, représentant de l'OCDE

Questions principales:

- L'amélioration de la perception fiscale au niveau national est importante, mais comment peut-elle réussir à augmenter suffisamment les ressources sans un élargissement de l'assiette fiscale grâce à une croissance équitable et inclusive ?
- La lutte contre l'évasion fiscale internationale par les personnes les plus riches et les sociétés transnationales reste peu efficace en dépit des récentes réformes : quelles mesures additionnelles sont nécessaires ? Faut-il envisager un traité international contraignant ?
- Les Etats doivent-ils essayer de mettre en place un régime fiscal commun pour les sociétés étrangères ? Quel peut être le rôle des parlements à cet égard ?
- Quelles mesures anti-corruption les parlements devraient-ils favoriser pour garantir que toutes les ressources publiques sont employées à bon escient ?
- Comment le parlement peut-il contribuer à prévenir la fuite des capitaux, qui affaiblit les perspectives économiques, ou tout du moins en maîtriser les conséquences ?

16 h 00 - 16 h 30 Pause-café

16 h 30 – 18 h 00 Séance III : Mettre à profit les partenariats publiques et privés – contrôle parlementaire et considérations d'ordre politique

Les partenariats public-privé (PPP) peuvent fournir des services publics et des infrastructures essentiels que les gouvernements de nombreux pays en développement ne pourraient pas financer à eux seuls. Bien qu'ils aient toujours joué un rôle dans le développement, les PPP sont devenus plus courants ces dernières années. Une nouvelle génération de PPP qui comprend des formes inédites de financement mixte (mêlant flux d'aide et investissements privés) voit le jour. Cependant, faire converger les intérêts des secteurs public et privé n'est pas toujours facile. Le succès de ces

partenariats n'est pas garanti et il existe de nombreux exemples d'échec – ayant trait à des engagements imprévus, au prix des services publics devant être fournis ou à la viabilité des partenariats sur le long terme. Les problèmes découlent parfois d'un manque de transparence et de responsabilité vis-à-vis du parlement et du public en général.

Cette séance permettra d'examiner les conditions qui doivent être réunies pour que les partenariats public-privé puissent être fructueux et sur lesquelles les parlements peuvent influer. Il faudra notamment : examiner les possibilités de financement alternatif avant de s'engager dans un partenariat, signaler les dettes éventuelles au cours du processus budgétaire, veiller à ce que les dispositions contractuelles soient plus transparentes et rendre compte régulièrement au parlement des résultats obtenus dans le cadre des PPP.

Moderator: Mr. Jonathan Glennie, Director, Sustainable Development, Ipsos MORI

Intervenants:

- Mme Petra Bayr, parlementaire, Autriche
- Mme Rosa Maria Bartra Barriga, parlementaire, Peru
- M. Shamsul Iskandar Mohd Akin, parlementaire, Malaisie
- M. Jeroen Kwakkenbos, Responsable de la mobilisation et des politiques, Réseau européen sur la dette et le développement (EURODAD)

Questions principales:

- Quels mécanismes de financement alternatifs les gouvernements doivent-ils considérer avant de conclure un nouveau partenariat avec un organisme privé ? Comment peuvent-ils s'assurer d'avoir examiné toutes les options ?
- Comment les parlements peuvent-ils éviter que la coopération pour le développement soit dilapidée en soutenant des partenariats à l'issue incertaine ?
- Quelles mesures les parlements peuvent-ils prendre pour assurer une plus grande transparence des contrats PPP ?
- Les sociétés situées dans le pays devraient-elles être en concurrence pour les contrats PPP aux mêmes conditions que les multinationales ?
- Comment les parlements peuvent-ils faire en sorte que les services publics de base soumis à des PPP profitent à tous les citoyens de manière équitable et efficace ?

18 h 00 – 18 h 30 Séance de clôture – adoption de la Déclaration parlementaire

• M. Ekwee D. Ethuro, Président du Sénat, Kenya

Cette brève séance sera l'occasion d'adopter la Déclaration parlementaire de la Deuxième Réunion de haut niveau, distribuée aux participants avant la réunion. Les amendements à la Déclaration sur la base des discussions tenues pendant la journée seront examinés à ce moment.